

VISITE DE RUMONT

-oOo-

Rumont est un petit village perché sur une butte témoin du calcaire de Beauce. L'étymologie de son nom varie suivant les sources : « Rubeus Mons », le Mont Rouge, « Rudis Mons », le Mont Rude, ou même une origine végétale venant de la racine du chêne rouvre (*robur, roboris*).

Une trentaine de personnes se sont donc retrouvées devant l'église, le dimanche 13 mai 2007 dans l'après-midi, pour visiter ce village. Le ciel était clément, ce qui allait permettre une promenade agréable.

L'EGLISE



Les arcs et les arcs doubleaux retombent sur des colonnes à chapiteaux à crochets et à tailloir polygonal, ou sur des culs-de-lampe de même style. Une clé de voûte porte le blason des Montliard, seigneurs de Rumont.

Une porte, au sud, s'ouvre sur le clocher carré accolé à l'église. Couvert d'une toiture en bâtière, il porte deux baies ogivales sur chaque face.

La nef est séparée du chœur par une haute grille en bois. Elle a été plafonnée en 1755. Le portail est très simple et sans aucun ornement.

Le sol de l'édifice porte encore la trace d'anciennes pierres tombales rappelant que bien des seigneurs de Rumont dorment encore ici pour l'éternité.

Le presbytère se trouvait contigu à l'église du côté nord. Il fut vendu comme bien national à Valentin Tondu, curé de la paroisse. C'est aujourd'hui une résidence particulière.

Dans les années soixante, tous les murs ont été piquetés et recouverts d'un revêtement de ciment sans le contrôle de spécialistes, ce qui aurait peut-être permis de détecter d'éventuelles fresques comme on en a trouvé dans les églises voisines d'Amponville, Fromont ou Guercheville.

L'église a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques dans les années quatre-vingts.

LE CHATEAU

La visite se poursuit sur la place communale, qui est une des plus belles du département, avec une superficie d'environ un hectare. Elle est plantée de plusieurs rangées de marronniers et de tilleuls assurant une ombre bienfaitrice. Elle servit de théâtre, dans les années soixante-dix à plusieurs « Inter-Villages ». Plusieurs puits permettaient d'atteindre la nappe phréatique.

Cette place a une histoire. En effet, lorsque les héritiers Martine vendirent leurs biens à Rumont, la commune se porta acquéreur de la basse-cour du château. Comme il fallait l'autorisation du Préfet pour conclure l'affaire, le maire de cette époque, Jean BENOIST, était allé à pied jusqu'à Melun et, n'ayant pas réussi à obtenir un rendez-vous avec le Préfet, avait passé la nuit dehors en attendant l'ouverture des bureaux. Sa persévérance fut récompensée car il obtint l'autorisation tant attendue et s'empressa de rentrer à pied à Rumont pour annoncer la bonne nouvelle. Cependant, il faudra encore attendre un certain temps. La mise en vente eut lieu en 1878 pour 10.000 F. Le Préfet avait autorisé jusqu'à 6.000 F mais les héritiers ne voulaient rien savoir. Finalement l'affaire fut conclue sur la base de 7.000 F qui furent payés en 1881 grâce à un emprunt. Dès 1882, la commune mettait en vente les matériaux récupérés après la démolition de la clôture, transformant la basse-cour du château en place publique.

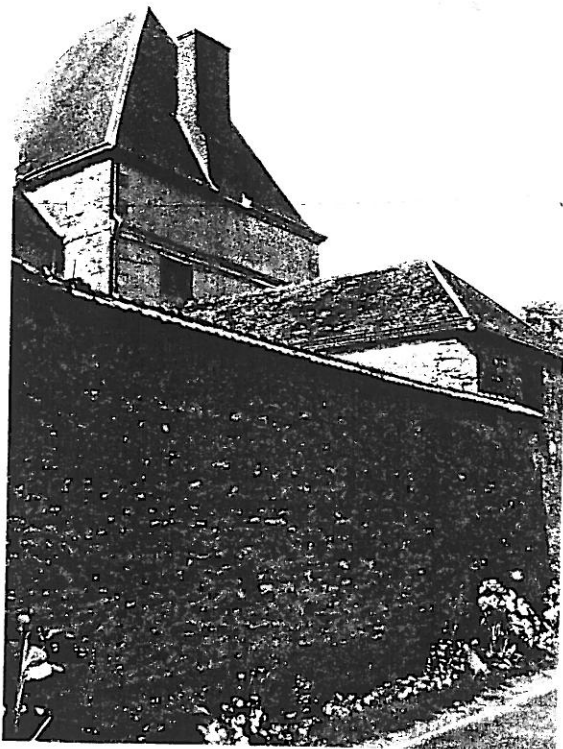
Les visiteurs s'approchent maintenant des restes du château.

Il ne semble pas qu'il existe une reproduction de sa façade permettant de retrouver sa splendeur passée. On en a une vague idée en étudiant le plan d'intendance et le plan cadastral napoléonien. Une reconstitution graphique reproduite sur l'invitation à cette visite pourrait s'avérer très près d'une réalité aujourd'hui disparue. Il reste également une ancienne carte postale sur laquelle on peut voir toute la partie droite du château au début du siècle.

Le château comportait trois pavillons réunis par deux ailes. Le pavillon nord avait probablement déjà disparu, ou tout au moins était très dégradé avant 1830, puisqu'il figure sur le plan cadastral avec une couleur plus pâle.

Nous verrons à la fin quelques dates repères de l'histoire des seigneurs de Rumont.

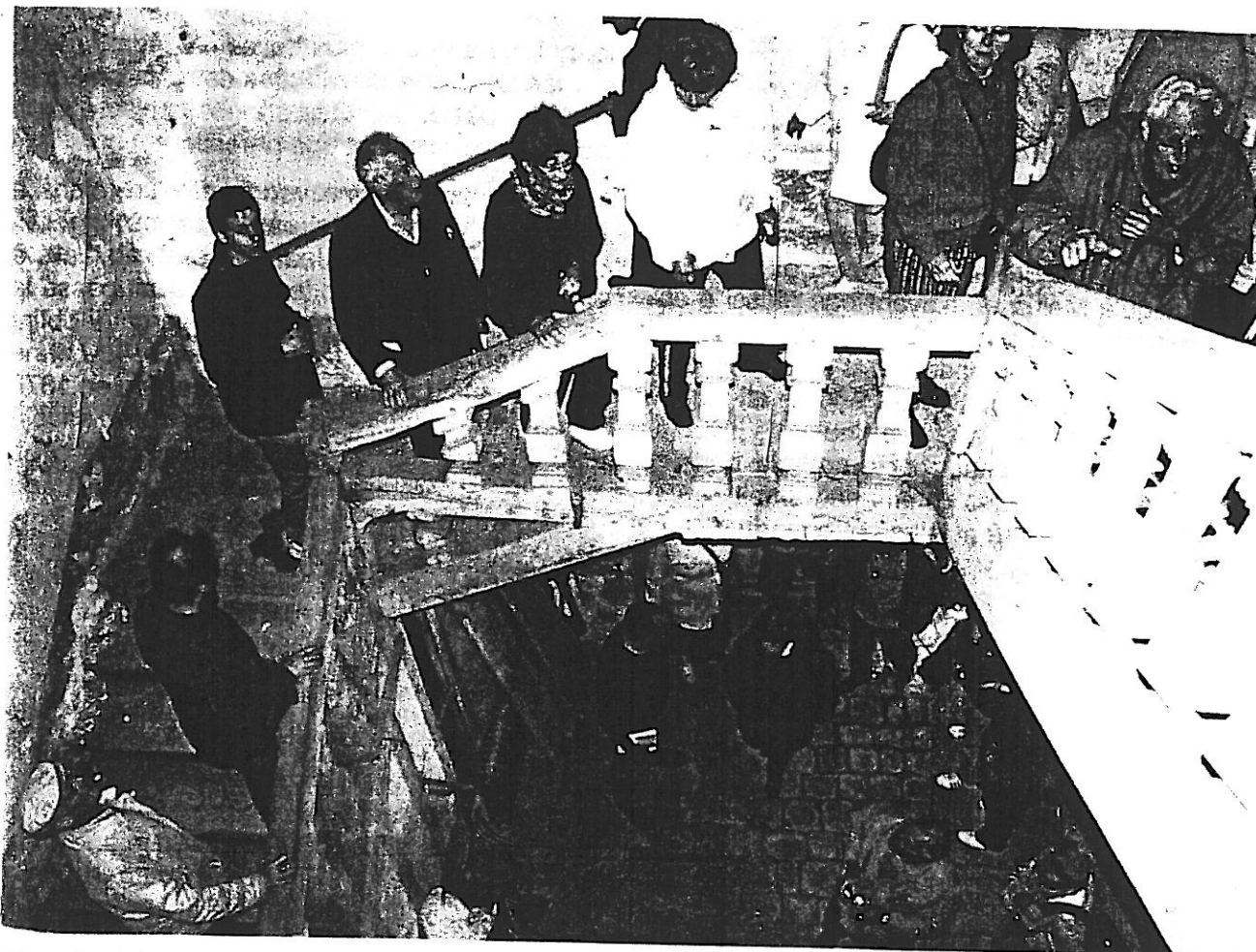
Le dernier propriétaire du domaine de Rumont était Louis Stanislas Xavier Joseph, Comte de MAUSSAC. Dépassé par la décrépitude du lieu, il vendit le château à Jules DRIARD, à l'époque Conseiller général du canton.



Le pavillon de l'aile gauche du château, seul vestige encore en état.

A sa mort, sa fille, Mme MARTINE-DRIARD va morceler le château dont une partie importante sera vendue à Gabriel BERTRAND. La veuve de ce dernier à son tour va faire plusieurs lots du château, si bien qu'à la fin du siècle, il y avait huit propriétaires différents. Par la suite, le château tomba plus ou moins en ruine, les nouveaux propriétaires n'ayant pas les moyens matériels d'entretenir une telle bâtisse.

Le pavillon droit avait déjà disparu en 1830, l'aile droite fut démolie entre les deux guerres (On peut en voir encore la cave). Le pavillon central garda sa toiture jusque dans les années cinquante et s'écroula. Il ne reste plus aujourd'hui que l'aile et le pavillon gauches, entretenus amoureusement par M. et Mme Moussinet, les propriétaires actuels. Il est difficile de retrouver dans le plan des lieux l'ordonnement des grands appartements. Les grandes pièces ont été cloisonnées, les plafonds abaissés. L'aile avait autrefois été convertie en bergerie, entraînant la disparition d'un grand plan mural, représentant la totalité du domaine.



L'escalier de l'aile gauche vers le premier étage

Les seuls vestiges anciens de l'ouvrage se trouvent dans la grande aile perpendiculaire au château.

Il s'agit d'abord d'un grand escalier typiquement XVII^{ème} qui suit les côtés d'une pièce carrée, avec des nez de marches en chêne prolongés par des rangées de carreaux de terre cuite et une rampe aux balustres ouvragés. Il desservait probablement les étages des appartements du marquis de Rumont. Il est aujourd'hui mitoyen entre les deux propriétaires voisins et de ce fait il ne sert plus à rien, chacun ayant dans son lot un escalier plus petit et plus pratique.

Tout près on trouve une autre pièce de dimensions équivalentes avec un haut plafond supporté par de belles poutres. Il s'agirait de la cuisine du château. Une très grande cheminée disparue se distingue encore à son conduit. Le lieu servit par la suite d'étable.

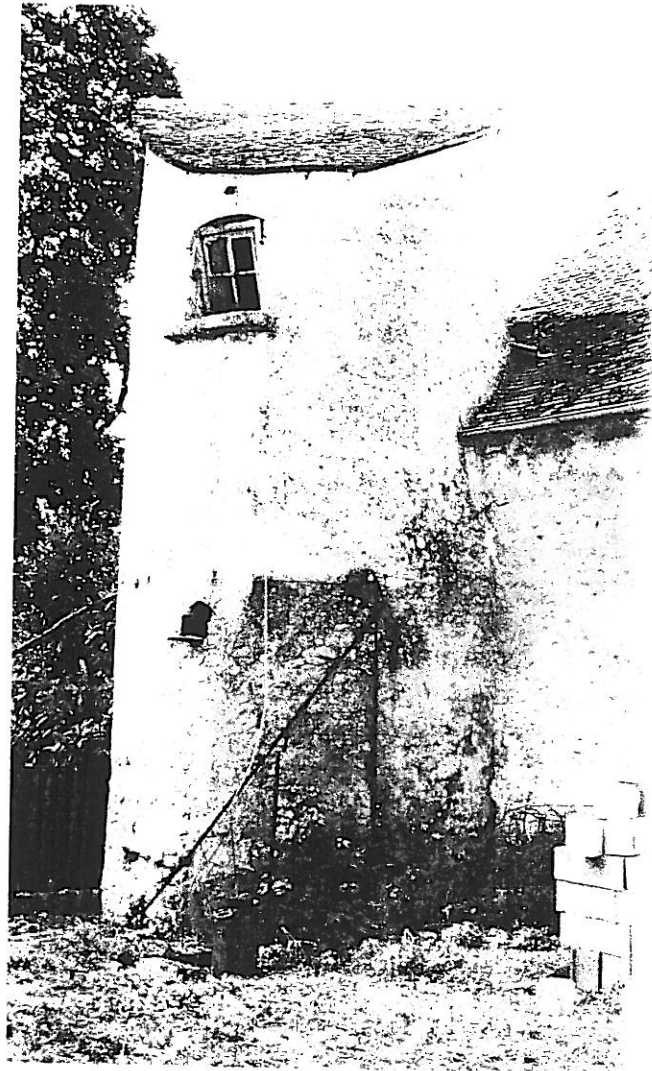
Enfin, un peu plus loin, dans une ferme voisine, on trouve une ancienne tour de défense du château qui fut transformée en colombier. C'est une petite tour ronde, qui a perdu une certaine hauteur à une époque indéterminée et qui est couverte d'un toit à deux pentes moderne. La tour est divisée en deux parties. Le bas est occupé par un petit débarras. Au dessus on trouve le pigeonnier, encore muni de son échelle tournante tout à fait fonctionnelle. Le mur est percé d'une multitude de trous. On dit souvent que leur nombre est une indication sur la surface du domaine, à raison d'un arpent par trou.

LES POTAGERS

Un peu plus loin, on trouve les potagers du château. Ce sont deux parcelles entourées de murs. La partie centrale de chacune est occupée par un puits ancien au fond duquel miroite encore, au milieu du lierre qui tapisse la paroi, une eau fraîche et limpide. L'un d'eux possède encore sa pompe à chapelet qui permettait de faire monter l'eau sans peine avec une manivelle.

LA FERME SEIGNEURIALE

Nous nous éloignons maintenant du château pour gagner l'ancienne ferme seigneuriale, propriété actuelle de Monsieur Jean-Claude HERBLOT qui nous attend sur place pour nous faire visiter ses deux granges. Elles occupent tout un côté de l'immense cour carrée où évoluaient autrefois une multitude de chevaux et d'ouvriers agricoles. De hautes portes charretières permettaient de faire entrer les charrettes remplies de plusieurs lits de gerbes de céréales qui étaient ensuite entassées sur une grande hauteur, jusqu'à la charpente monumentale dont les pièces maîtresses sont les grandes poutres transversales d'un seul tenant. Des chandelles verticales en assurent la solidité mais il semble que leur utilité soit toute théorique puisqu'elles n'existent pas dans toute la longueur de l'édifice. Aujourd'hui, ces granges n'abritent plus que de modernes machines agricoles, la manutention des gerbes étant depuis longtemps tombée en désuétude au profit de façons culturales plus modernes et plus rentables.



Une tour de défense transformée en colombier, au sud-ouest de l'enceinte.

En sortant de la cour, on peut remarquer près de la porte charretière la mare qui permettait de faire boire le bétail, et un puits mitoyen encastré dans le mur de clôture. On pouvait ainsi indifféremment tirer de l'eau de la voie publique ou de la cour de la ferme.

Nous arrivons alors dans la rue des Sources. Elle porte bien son nom puisqu'elle rappelle que Rumont est située sur une couche d'argile qui retient l'eau et qui permet aux habitants d'avoir l'eau à faible profondeur. Par temps particulièrement humide, l'eau sourd d'elle-même sur la voie publique et va s'emmagasiner dans la mare pour les besoins éventuels des pompiers.

Un peu plus haut, dans la rue de Fessard, on retrouve l'emplacement condamné d'un autre puits ; il s'agit ici d'un captage fait à la fin du siècle dernier. L'eau était récupérée sous le niveau moyen pour être conduite par gravité par une canalisation jusqu'à une borne-fontaine située en contrebas. Ainsi, Rumont disposait de l'eau courante bien avant l'adduction d'eau, qui fut réalisée dans les années vingt. Il faut signaler que cette installation fonctionne toujours, bien qu'il soit très déconseillé d'en boire l'eau.

LE DOLMEN

Le groupe regagne alors les voitures pour se diriger vers le dolmen situé sur la route de Boissy aux Cailles, à quelques centaines mètres de là. Le temps sec et clément va permettre de s'en approcher au plus près sans avoir besoin de chausser les bottes. Les participants n'ont plus qu'à traverser un bois par un petit chemin pour se trouver à pied d'œuvre. Cette ancienne sépulture néolithique se trouve en limite de la commune d'Amponville. Elle a porté au cours des siècles plusieurs noms différents, la *Pierre l'Ormoise*, *l'Ormaille*, *l'Ormail*, *l'Armoise* ou dernièrement *l'Armoire*, parfois en un seul mot. L'étymologie viendrait des ormes qui poussaient tout autour.

Elle fut signalée pour la première fois par l'instituteur, M. LEROY, en 1856, si bien qu'un an plus tard, en 1857, A. CARRO en parlait en ses termes dans son livre : « Voyage chez les Celtes » :

« Le dolmen de Rumont n'a été signalé et en quelque sorte découvert que tout récemment. Rumont est un village situé sur une éminence dominant une vaste plaine, à cinq lieues environ de Fontainebleau et à une lieue à peu près à gauche de la route qui conduit de cette ville à Malesherbes. Dans cette plaine, à une demi-lieue au nord de Rumont, une large pierre supportée à peu d'élévation de terre par quatre autres, n'avait offert d'autre intérêt aux habitants qu'en raison de l'abri qu'elle leur fournissait parfois contre la pluie. Ils lui donnaient le nom de Pierre de l'Ormail, sans doute à cause de quelque plantation d'ormes dans le voisinage. Dans le cours de 1855, l'instituteur de Rumont, A. Leroy, jeune homme studieux et observateur, fut frappé du rapport que cette pierre présentait avec ce qu'il avait lu des dolmens celtiques.

J'eus connaissance de quelques lignes qu'il avait écrites à ce sujet et le priai de m'adresser des renseignements circonstanciés. Ces renseignements me parvinrent bientôt. Ils étaient fort précis et, chose remarquable, accompagnés d'un croquis à la plume très artistiquement fait. Je reconnus que c'était bien d'un dolmen qu'il s'agissait. On en jugera par les dimensions de la table qui a 4,80 m dans sa plus grande longueur sur 3,50 m de largeur. Au mois de septembre 1856, je me rendis à Rumont et je vis comme je m'y attendais dans la Pierre de l'Ormail, la partie principale d'une très belle chambre sépulcrale en partie enfouie. La terre, autour, semble offrir encore quelque indication du tumulus qui a probablement dû la recouvrir primitivement.

M. de Bourgoing, Préfet de Seine et Marne, que j'informai de l'existence de ce dolmen, l'a signalé à M. le Ministre de l'Instruction Publique et en a provisoirement recommandé la conservation, précaution importante car plusieurs fois le monument avait échappé, on ne sait comment, à la menace, très récemment encore exprimée, de la découper en pierres d'angle pour bâtir.

Averti par la notoriété nouvelle qu'elle a reçue, le propriétaire actuel de la Pierre de l'Ormail n'éprouvera plus la tentation de la détruire ; loin de là, il a pratiqué des fouilles dessous et j'appris par M. Leroy que ces fouilles, opérées du reste avec précaution, n'avaient rien produit qui eût beaucoup d'intérêt. Un peu en avant de l'entrée, on a mis à découvert un bloc de grès, reste, fort probablement, du couloir qui a dû la précéder. Sous la table, on a trouvé, à environ deux mètres de profondeur, une légère couche de cendre de bois contenant des fragments de poterie moderne et des morceaux de verre à bouteille indiquant qu'à une époque peu reculée, la chambre avait été dégagée et que l'accès en était resté libre. On a creusé jusqu'au sol naturel et M. Leroy a pu recueillir seulement un ce ces fragments de ces poteries grossières que l'on trouve quelquefois dans les anciens hypogées et quelques morceaux d'ossements fort brisés... »

Il semblerait, si on en croit la tradition orale, que les soldats basés pendant la guerre de 14-18 sur le terrain d'aviation d'Amponville, pour meubler leurs loisirs, n'avaient rien trouvé de mieux que de reprendre des fouilles sous la table, allant jusqu'à risquer un effondrement du monument.

Depuis, il ne s'est rien passé. Il a été cité dans bien des études de préhi-storiens. C'est ainsi que Gérard BAILLOUD, dans son livre : « Le néolithique dans le Bassin Parisien » (CNES 1979) estime que « si l'appartenance au groupe Seine-Oise-Marne ne peut être exclue, elle ne peut pas non plus être démontrée. »



Enfin, n'oublions pas de signaler que ce monument a été protégé au titre de la loi sur les monuments historiques par un arrêté du Préfet de Seine-et-Marne quelques années après sa « découverte ». Cette protection a été de plus assurée par le propriétaire du terrain lui-même qui a donné à la commune le carré de terre sur lequel il est érigé.

Le dolmen n'est pas le seul monument mégalithique qu'ait possédé la commune de Rumont. Il y avait, jusqu'au début du XX^e siècle, un magnifique polissoir néolithique en grès couché sur le sommet de la commune au lieu-dit « Le Moulin à Vent ».

Il n'eut pas la chance d'être protégé comme le dolmen et il faillit disparaître quand des tailleurs de pierre entreprirent de le transformer en pavés. Heureusement, Eugène THOISON, l'historien du Gâtinais, eut vent de l'affaire et se précipita sur place où il put acquérir la pierre. Le polissoir fut transporté chez lui et, en application de ses dernières volontés, à sa mort, recouvrit sa tombe. Par la suite, il apparut que ce n'était pas la place de ce vestige du temps passé et il fut transporté sur le perron du château-musée de Nemours. Aujourd'hui, il se trouve dans un des patios intérieurs du Musée de la Préhistoire où vous pourrez le découvrir.

Ainsi se termine la visite de Rumont, une des plus petites communes de Seine et Marne, petite par son territoire, petite par sa population, mais très intéressante par son histoire.

JEAN-CLAUDE POMPEE

Compléments

QUELQUES DATES SUR LES SEIGNEURS DE RUMONT

En 1134, on trouve Gilbert de Rumont

En 1237, Isabelle d'Achères est Dame de Rumont

En 1254, une autre femme, Jeanne, veille aux destinées du village. Elle serait la femme de Raoul le Bouteiller et aurait eu deux enfants, Thibault et Isabelle.

En 1279, on trouve Arnould de Rumont et sa femme Marguerite

En 1410, le seigneur de Rumont est Adam de Corquilleroy

On trouve plus tard Guy de Géresme, puis Jean de Ligeret

En 1498, la fille de ce dernier apporte la terre à Dimanche de Montliard

En 1540, son fils Antoine lui succède, remplacé par son aîné, Marin de Montliard, en 1583. Ce dernier meurt sans enfant et son frère Ulysse de Montliard hérite du domaine en 1593 : il serait à l'origine de la construction du château.

Son fils, Charles de Montliard, lui succède et devient en 1657 le premier marquis de Rumont.

C'est ensuite Pierre de Montliard qui délaisse Rumont pour Nemours, Jean-Pierre qui laisse la terre à sa fille Antoinette, célibataire. A la mort de celle-ci, en 1777, le domaine passe de main de Montliard en main de Montliard jusqu'à Anne Louise de Montliard qui épouse le baron de Brosse en 1793. Ce dernier dilapide l'héritage et en 1844, le château est saisi par les huissiers et acheté par le Comte de Maussac.

BIBLIOGRAPHIE

A. CARRO – Voyage chez les Celtes - 1857

Gérard BAILLOUD - Le néolithique dans le Bassin Parisien - (CNES 1979)

Eugène THOISON – Petites notes d'histoire gâtinaise

Eugène THOISON – Rumont – Almanach de Seine-et-Marne